



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5060161

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 13/06/2025 10H01 C:000195 I:03448
V/REF : OSTW7086
V/Email reçu le Vendredi 13/06/2025 à 10H01

SDC LE JARDIN DES HESPERIDES
Chez UNICIL syndic social
2 PLACE DE LA PREFECTURE
13006 MARSEILLE

IMMEUBLE : SDC LE JARDIN DES HE
JARDINS DES HESPERIDES
ALLEE DE LA PONSONNE
04100 MANOSQUE

26 Juin 2025

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : LE JARDIN DES HESPERIDES
ALLÉE DE LA PONSONNE JARDINS DES HÉSPÉRIDES 04100 MANOSQUE
BAT B AU NIVEAU N-1 PROCHE DE L'ASCENSEUR
GEA MME BENGHEDFA : 04 91 13 04 16
GARDIEN ACCES MR BERMAN 06 87 81 07 38

MOTIF : RECHERCHE DE FUITE PROCHE DE L'ASCENSEUR AU NIVEAU N-1
Donneur d'ordre : Mme A. BENGHEDFA (GEA)

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de plomberie dans les parties communes à l'intérieur de
l'immeuble.

LE 17/06/2025 A 8H00

-
AUCUNE FUITE CONSTATÉE DANS LE COULOIR PRÈS DE L'ASCENSEUR
VÉRIFICATION DE LA SDB DE L'APT 26 ATTENANTE AU COULOIR RAS
VÉRIFICATION DE LA SDB DE L'APT 29 ATTENANTE AU COULOIR, JOINT SILICONE
ABSENT SUR LE TOUR DE LA BAIGNOIRE
POSE D'UN JOINT SILICONE SUR LA BAIGNOIRE DE LA SDB DE L'APT 29
NETTOYAGE ET REPLI DU CHANTIER

OBSERVATIONS : TL LCOMPTER Email envoyé le 18/06/25 à 09H50 Mme A. BENGHEDFA (GEA)

SI LE PROBLEME PERSISTE PREVOIR UNE RECHERCHE DE FUITE APROFONDIE AVEC
TRACEURS COLORES POUR LES EVACUATIONS ET MISE EN PRESSION DE LA TOTALITE
DES RESEAUX

=====

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	RECHERCHE DE FUITE	1	270,00	270,00



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5060161

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

TOTAL H.T.	270,00
T.V.A. a 10,00%	27,00
TOTAL T.T.C.En EURO	297,00

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.
Valeur en votre règlement au 31 Juillet 2025
Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)
Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros
TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement a la Société au :
101 Avenue Paul Marcellin
69120 VAULX-EN-VELIN

Provence PROVENCE

De: UNICIL <Nepasrepondre@unicil.fr>
Envoyé: vendredi 13 juin 2025 10:01
À: Provence PROVENCE
Objet: Ordre de Service n°OSTW7086 - Fournisseur : SERVIMO PROVENCE - Immeuble : LE JARDIN DES HESPERIDES

Indicateur de suivi: Assurer un suivi
État de l'indicateur: Avec indicateur

Bonjour,

Merci de bien vouloir exécuter l'Ordre de Service détaillé ci-dessous.
Vous en souhaitant bonne réception.

Ordre de Service N/Réf : OSTW7086 du 13/06/2025

Affaire suivie par : Aïcha BENGHEDFA
Email : a.benghedfa@unicil.fr
Tél : /

Description des travaux à effectuer :
FUIITE BAT B

Bonjour,
Nous vous remercions d'intervenir pour la fuite au bâtiment B au niveau -1 du bâtiment B, proche de l'ascenseur
Cordialement

Date limite d'exécution : 19/06/2025
Pour répondre, cliquer sur le lien suivant : [Ordre de service](#) **Mot de passe** : nuo4iDaR

Résidence concernée :
LE JARDIN DES HESPERIDES
Allée de la Ponsonne Jardins des Hespérides
04100 MANOSQUE
Digicode - LES HESPERIDES : non renseigné / BAT D LES HESPERIDES : non renseigné / BAT C LES HESPERIDES : non renseigné / BAT B LES HESPERIDES : non renseigné / BAT A LES HESPERIDES : non renseigné

RÉFÉRENCE À RAPPELER IMPERATIVEMENT SUR VOTRE FACTURE : OSTW7086

Il est impératif de rappeler le numéro de l'OS sur les factures et d'adresser la facture par POWIMO.

SDC LE JARDIN DES HESPERIDES - chez UNICIL syndic social - 2 place de la préfecture - 13006 Marseille

Pour le Cabinet UNICIL,

Vos travaux seront réalisés en respect des règles de l'art ainsi que de toutes les dispositions applicables du Code de la Santé Publique et du Code du Travail.

Votre facture sera établie au nom de notre mandataire renseigné ci-dessus, domicilié en notre Cabinet. Elle fera apparaître la décomposition en prix unitaires des différentes fournitures, la main d'œuvre et les frais de déplacement.